

Thème 3**DES INCITATIFS À LA PARTICIPATION
AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET À L'ÉPARGNE****UN INCITATIF POUR LES TRAVAILLEURS D'EXPÉRIENCE**

À compter de l'an prochain, un crédit d'impôt pour travailleurs expérimentés sera graduellement mis en place afin de reconnaître l'effort de travail des quelque 100 000 Québécois âgés de 65 ans ou plus qui ont choisi de rester au travail.

**LE CRÉDIT D'IMPÔT POURRA
ATTEINDRE UN MONTANT DE
1 504 \$ PAR TRAVAILLEUR.**

LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE À LA PORTÉE DES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS

Le gouvernement s'est engagé à mettre en place des régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER). Ils visent principalement à faciliter l'accès à un régime d'épargne-retraite, contribuant ainsi à la sécurité financière des Québécois et au maintien du niveau de vie quand viendra l'heure de la retraite.

LA PÉRENNITÉ DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Des ajustements ont été apportés au Régime de rentes du Québec.

- Pour garantir le financement à long terme du régime, le taux de cotisation augmentera de 0,15 point de pourcentage par an, durant six ans, à compter du 1^{er} janvier 2012.
- Les prestations demandées après l'âge de 65 ans seront bonifiées. Inversement, celles demandées avant l'âge de 65 ans seront réduites. Ces paramètres sont dorénavant similaires à ceux établis dans le reste du Canada.

PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

La Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleurs expérimentés de 55 ans et plus a rendu public son rapport¹ en septembre dernier. Elle y fait de nombreuses recommandations qui seront débattues et étudiées en profondeur au cours des prochains mois.

LES DÉFIS DES PROCHAINES ANNÉES**SE PRÉPARER À LA DIMINUTION DE LA POPULATION ACTIVE**

Au cours des dernières années, la participation au marché du travail au Québec a progressé et même rattrapé celle du reste du Canada. Or, le Québec, comme la majorité des pays développés, devra faire face au vieillissement de sa population. La situation du Québec est particulière et se caractérise par :

- un vieillissement plus rapide qu'ailleurs de la population;
- une raréfaction de la main-d'œuvre;
- des départs à la retraite plus hâtifs.

Pour pallier cette situation, une meilleure intégration de certains groupes au marché du travail devrait être favorisée, notamment les travailleurs expérimentés de plus de 55 ans, les personnes âgées de moins de 25 ans ainsi que les immigrants.

La diminution de la population active aura un impact sur l'économie du Québec.

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ

Pour maintenir le niveau actuel de croissance économique du Québec, il faudrait augmenter la croissance de la productivité à 1,5 % par an, plus particulièrement en raison du déclin du bassin de travailleurs potentiels. De 1981 à 2008, la croissance annuelle de la productivité n'a été que de 1,0 %.

- Renforcer l'adéquation entre les besoins du marché du travail et la formation est un moyen efficace d'augmenter la productivité.
- Partager l'expertise des travailleurs expérimentés est également profitable pour les entreprises.

¹ Le vieillissement de la main-d'œuvre et l'avenir de la retraite : des enjeux pour tous, un effort de chacun, Gouvernement du Québec, 2011 (www.mess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/travailleurs-experimentes.asp).